

Union européenne, gouvernance et droits de l'Homme : la LDH souligne les enjeux et questionne les candidat-es

Communiqué du Comité central de la LDH, 19 mai 2009. / Infos du site www.ldh-france.org

dimanche 24 mai 2009

Les élections européennes ont cette année une importance exceptionnelle. Le 7 juin est un moment historique pour construire une véritable réponse à la crise du capitalisme financiarisé et dérégulé, pour penser autrement l'Europe de ce XXI^e siècle qui vient de commencer réellement. Il est peut-être encore temps pour instaurer un débat sur les grandes orientations des cinq prochaines années et motiver les électeurs à venir exprimer leur choix.

Sommaire de cet article

- [Communiqué. Elections européennes : le rendez-vous décisif](#)
- [l'AEDH propose 16 fiches de questions aux candidats](#)

Communiqué. Elections européennes : le rendez-vous décisif

Les élections européennes ont cette année une importance exceptionnelle.

L'ampleur et la durabilité de la crise mondiale devraient susciter une remise à plat fondamentale des orientations de l'Union européenne. Alors que les Etats-Unis visent la lutte contre le gaspillage énergétique, la priorité à l'éducation, à l'assurance maladie et aux infrastructures publiques de transport collectif, comment s'accrocher aux dogmes de la concurrence généralisée, de l'absence de politique monétaire démocratiquement légitime, de la destruction des entreprises publiques et du « moins-disant budgétaire » ?

Le séisme financier a accouché d'une nouvelle « gouvernance » mondiale. Si décevant que soit le bilan de Londres, le passage du « G8 » au « G20 » est un tournant historique : le tour de table rassemble 85 % de la richesse planétaire et 75 % de la population mondiale, avec des nouveaux venus de poids (Chine, Inde, Brésil).

Mais ce n'est pas le G20, club de puissants mêlant démocraties et régimes autoritaires, qui construira un pouvoir légitime face aux errements des marchés mondiaux. En finir avec l'irresponsabilité écologique, avec les inégalités gigantesques, avec la prédation spéculative et la marchandisation sans freins, suppose un projet politique porté par les citoyens et les peuples, avec des alliances pouvant peser dans un monde multipolaire.

L'Europe, espace de démocratie, de respect des droits et de protection sociale très supérieur à la moyenne mondiale, et première puissance économique et sociale planétaire, va-t-elle substituer à la dérégulation, aux privatisations, au dumping social et fiscal la construction de solidarités effectives et l'harmonisation par le haut des modèles sociaux de ses Etats membres ? Va-t-elle rompre avec un fonctionnement institutionnel éloigné des citoyens, avec l'obsession sécuritaire du fichage et de la surveillance, avec une politique migratoire de forteresse assiégée alimentant la xénophobie ?

La montée en puissance du Parlement européen, désormais presque toujours co-législateur, offre aux citoyens européens - aux citoyens des Etats membres, puisque des dizaines de millions de résidents « non communautaires » restent injustement privés de leur droit civique - le pouvoir de choisir ce que sera

demain l'Union européenne. A condition que ce Parlement devienne un lieu de débats effectifs et de constructions d'alternatives crédibles.

Le 7 juin est un moment historique pour construire une véritable réponse à la crise du capitalisme financiarisé et dérégulé, pour penser autrement l'Europe de ce XXI^e siècle qui vient de commencer réellement. Il est peut-être encore temps pour instaurer un débat sur les grandes orientations des cinq prochaines années et motiver les électeurs à venir exprimer leur choix.

Jamais l'Europe démocratique n'a été plus nécessaire. Que se lève une génération politique capable de relever ce défi, cela dépend d'abord de nous. Aux urnes, citoyens d'Europe !

l'AEDH propose 16 fiches de questions aux candidats

l'AEDH a préparé une série de fiches sous forme de questions/réponses sur des thématiques clés, liées aux droits de l'Homme, elle les met à disposition de ses membres. Elle invite ainsi les citoyen(ne)s et résidents de l'Union européenne à interpeller les candidats aux élections européennes sur ces questions sensibles :

- 1. Politique européenne en matière d'asile :

a. La mise en oeuvre du Régime d'Asile Commun (RAEC), à compter de 2010, doit-elle conduire à imposer des normes de procédure et de protection plus élevées à tous les Etats membres sans exemption possible ?

b. Peut-on considérer qu'une personne se disant en recherche de protection mais interceptée en situation irrégulière à la frontière ou sur le territoire de l'Union, seule ou en groupe, puisse être placée en détention ?

c. Les personnes en recherche de protection internationale dans l'UE devraient-elles pouvoir choisir le pays où elles souhaitent déposer leur demande ?

- 2. Peut-on enfermer des migrants dans des centres de rétention au seul motif qu'ils sont sans titre de séjour ?

- 3. Peut-on choisir ses migrants ?

- 4. Pensez-vous que la conservation obligatoire des données de trafic des communications électroniques par les fournisseurs des services afin qu'elles puissent être transmises à la demande des autorités policières, est une mesure nécessaire contre le crime organisé ? Cliquez pour lire

- 5. La constitution de fichiers biométriques et ADN sous prétexte de garantir la sécurité peut-elle se faire aux dépens de la vie privée et des libertés individuelles ?

- 6. Modèle social européen

- 7. La garantie des droits sociaux des migrants dans l'Union Européenne passe par la ratification de la Convention Internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants, qu'entreprenez-vous pour cela ?

- 8. L'accès aux Services d'Intérêt Général (SIG) doit-il être considéré comme un droit fondamental ?

- 9. Etes-vous pour que le fondement de la citoyenneté européenne soit la résidence ?

- 10. Démocratie et institutions européennes

- 11. La lutte contre le terrorisme justifie-t-elle une atteinte aux libertés individuelles ?

- 12. Sans préjudice des législations nationales relatives à l'accès au mariage, lorsque le droit national reconnaît le mariage entre deux personnes de même sexe ou que des mesures de relations non

matrimoniales sont comparables au mariage, êtes-vous favorable à l'application de principe d'égalité de traitement entre les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne ?

- 13. Un système commun de protection des minorités vous semble-t-il nécessaire ?

- 14. Un traitement spécifique visant à combattre les discriminations dont sont victimes les Roms vous semble-t-il nécessaire ?

- 15. Etes-vous prêt/e à soutenir le principe d'une loi-cadre pour traiter le problème des violences faites aux femmes selon une approche globale ou intégrée ?

- 16. Etes-vous prêt/e à soutenir le droit de choisir de donner la vie, comme liberté pour toutes les femmes d'Europe et comme droit fondamental des femmes ?

La réponse à donner à ces questions est entre vos mains. Dès aujourd'hui, interpelez vos candidats et faites plein usage de votre pouvoir citoyen.

Lires toutes les analyses et informations, télécharger les fiches :

<http://www.ldh-france.org/Elections-europeennes-le-rendez>

L'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH) regroupe des ligues et associations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union Européenne. Elle est membre associé de la Fédération internationale pour la défense des droits de l'Homme (FIDH).